

Affaire C-404/23

Demande de décision préjudicielle

Date de dépôt :

3 juillet 2023

Jurisdiction de renvoi :

Consiglio di Stato (Italie)

Date de la décision de renvoi :

16 juin 2023

Partie demanderesse :

Gi One SpA

Partie défenderesse :

Consip SpA

Les faits et les motifs sont semblables et les questions préjudicielles sont identiques à ceux de l'affaire C-403/23.